

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien
Quinze centimes

SAMEDI

8

MARS 1924

Administration et Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

Publicité (annonces et réclames) 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

COMPTE CHEQUES POSTAUX : Paris 27-43 - REGISTRE DU COMMERCE : N° 10

Sachez que la France ne peut souffrir d'éclipse qui ne soit funeste à l'Angleterre et que son dernier jour serait un présage de notre dernière nuit.

La Reine Elisabeth d'Angleterre

(Paroles prononcées en 1896)

AU MAROC ESPAGNOL

L'offensive des Rifains enfonce les lignes espagnoles et capture cinq convois et six cent soixante hommes

Mellila est en danger

Tanger, 7 mars. — Les Rifains ont enfoncé les lignes espagnoles à Tizi-Azza et à Laacil-Midar, capturé cinq convois et fait 600 prisonniers. Ils ont en outre abattu quatre aéroplanes espagnols.

Les Rifains approchent de Mellila, causant de grands dommages et faisant de nombreuses victimes. La banlieue de Mellila serait en flammes.

« L'Exchange Telegraph » publie, d'autre part, la dépêche suivante de Gibraltar : Suivant une lettre reçue le 6 mars à Gibraltar, la ville de Mellila est parfaitement tranquille; mais le bruit court qu'une bataille se poursuit dans le district de Tizi-Azza.

On mande de Gibraltar à l'Agence Reuter : Les Espagnols exercent la censure la plus stricte sur toutes les nouvelles concernant la campagne marocaine.

Des maisons de commerce de Gibraltar ont cependant reçu des messages les informant que leurs représentants à Mellila sont en sûreté.

On ne reçoit d'Espagne aucune nouvelle relative aux événements marocains. Les communications télégraphiques et téléphoniques entre Malaga et Algésiras sont interrompues. Ceci est dû, suivant une information non confirmée, au fait que les troupes espagnoles de Malaga ne désignent pas se rendre au Maroc.

Envoi de renforts

Les nouvelles de Valence, Alicante et Barcelone confirment que le gouvernement espagnol vient d'expédier au Maroc une brigade d'infanterie, avec des détachements d'artillerie et de grands approvisionnements en munitions.

Une dépêche de Madrid signale qu'un détachement espagnol qui assurait la garde d'un convoi, a été attaqué par les rebelles dans le secteur de Tafersit-Essinger. Il y aurait eu une dizaine de blessés, parmi lesquels un lieutenant et un sous-officier.

ETRANGES COINCIDENCES

Des jumeaux qui vivent la même vie

Londres, 7 mars. — On rapporte un curieux record de coïncidences dont les détenteurs sont deux frères jumeaux nés en 1851, près de Barnstaple dans le Devonshire. A l'âge de 12 ans, ils ont commencé à travailler tous deux comme mouleurs puis ont gardé la même occupation et ont travaillé côte à côte. Ils se mariaient le même jour et vécurent, comme voisins, chacun d'eux eut dix enfants, l'un trois fils et sept garçons, l'autre trois filles et sept garçons, et depuis 57 ans, ils enseignent tous les deux dans la même école du dimanche.

L'Inde se tourne vers le roi Hussein... Naturellement

Londres, 7 mars. — Le correspondant du Daily Mail à Calcutta télégraphie : Les Mahométans indiens sont très troublés par la déposition du kalife. Ils prétendent que Kemal Pacha n'avait aucun droit d'abolir le kalifat sans un plébiscite du monde mahométan. Ils se retournent vers le roi Hussein d'Hadjaz, qui est un descendant direct du prophète, pour qu'il maintienne l'institution et la dignité du kalifat. Désormais, l'Angleterre est bien heureuse. Elle n'a qu'à profiter des fautes des autres.

Moscou, 7 mars. — A la suite d'une hausse soudaine des prix des denrées et en particulier du pain, ce qui a produit des troubles sérieux dans différents faubourgs de Moscou et de Petrograd, le gouvernement des Soviets a mis à l'étude l'interdiction temporaire de toute exportation de blé à l'étranger.

ILS TIRENT SUR UN CHAUFFEUR DE TAXI Paris, 7 mars. — Cette nuit, rue Saint-Oven, deux individus ont tiré des coups de revolver sur le chauffeur de taxi Fière Guillard, qui eut le pied gauche traversé par une balle. Les agresseurs ont pris la fuite.

IL FAISAIT LE TRAFIC DES FEMMES Perpignan, 7 mars. — Charles Gravier, 29 ans, originaire d'Algérie, a été arrêté à la gare de Cerbère, alors qu'il faisait passer la frontière à des femmes qui se destinaient à des métiers invovables. Il a été écroué à Ceret. Les femmes ont été renvoyées sur Paris.

Un cambrioleur est pris sur le fait Paris, 7 mars. — Des agents ont arrêté cette nuit un cambrioleur, Etienne Levebvre, 35 ans, qui s'appropriait à cambrioler un magasin, 13, rue Washington, et sur lequel on a trouvé de nombreux bijoux.

Paris-Centre PUBLIERA prochainement son grand Concours

LA CHAMBRE, APRÈS S'ÊTRE OCCUPÉE D'UNE VILLE D'EAU, ENTEND LES EXPLICATIONS DU GOUVERNEMENT

Comment MM. Taittinger et Joly s'efforcèrent de démontrer à la Chambre que l'État céda à perte l'exploitation de la station thermale de Nérès

Et comment la Chambre, après intervention de M. Ignace remit le vote du projet à mardi

Paris, 7 mars. — La séance est ouverte à 9 h. 30, sous la présidence de M. Landry. Le procès-verbal de la séance précédente est adopté. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant cession par l'État, à la ville de Nérès, de l'établissement thermal de cette localité.

M. Ignace constate qu'il n'y a qu'un petit nombre de membres présents en séance et demande s'il est de la dignité de la Chambre et du gouvernement d'instituer un débat dans de pareilles conditions. L'orateur propose une suspension de séance. L'orateur, M. Paul Strauss, ministre de l'hygiène, répond que bien souvent dans l'une ou l'autre assemblée, des débats ont été interrompus de la sorte. Il s'agit d'un projet urgent dont la Chambre est saisie par le gouvernement et par la commission, de puis fort longtemps.

M. Ignace maintient sa motion. M. Guérin prie son collègue de ne pas insister. M. Ignace renonce à sa proposition, mais regrette que cette séance du matin demandée hier en fin de séance soit probablement ignorée de la plupart des députés. Des exclamations et protestations sur divers bancs accueillent cette constatation sévère.

La discussion générale est ouverte. M. Taittinger s'associe à la protestation de M. Ignace. Premier orateur inscrit, l'honorable député n'a su qu'à 11 h. 30, hier soir, qu'il devait prendre la parole ce matin.

C'est la quatrième fois qu'on tente une manœuvre de ce genre. M. Dupin proteste contre cette assertion. La décision prise hier soir n'est pas passée inaperçue d'aucun des députés présents. M. Lamoureux ajoute que c'est d'ailleurs sur la proposition régulière de la conférence des présidents que la séance de ce matin a été réservée au projet concernant Nérès.

M. Taittinger aborde le fond du débat. Il demande pourquoi les projets antérieurs déposés par deux gouvernements différents sur la mise aux enchères de l'établissement thermal de Nérès, ont été écartés, et pourquoi on propose aujourd'hui de céder de gré à gré, pour 650.000 francs, un établissement estimé à 1.225.000 francs en 1914.

L'orateur n'est pas disposé à autoriser une si singulière générosité. Si encore la ville de Nérès songeait à exploiter elle-même l'établissement dont elle sollicite la cession, mais une délibération du conseil municipal de cette ville prévoit une rétention éventuelle. Alors ? L'orateur regrette incidemment que les projets de convention et les renseignements statistiques utiles ne figurent pas en annexe au rapport.

Au surplus, en pareille matière, le principe de l'adjudication publique s'impose. L'émotion suscitée dans l'opinion publique par le projet de gré à gré, est symptomatique à cet égard et les protestations n'ont pas manqué dans les journaux.

M. Decloux demande si M. Taittinger n'a pas remarqué la conformité de ces protestations avec celles de M. Monestier, que le concessionnaire a adressées aux membres de la commission.

M. Taittinger conclut ses observations en invitant la Chambre à rejeter le projet (on applaudit sur divers bancs).

M. Landry demande que la ville de Nérès, si elle obtient l'établissement, ne puisse le rétrocéder au gouvernement du Parlement. L'orateur signale d'autre part la conduite irrégulière de l'Etat, qui aujourd'hui propriétaire de l'établissement et du casino n'aurait pas payé les entrepreneurs de M. Guethony, concessionnaire défaillant.

M. Pierre Eben, rapporteur, expose que le projet soulève, outre la question d'ordre général sur la manière dont le domaine de l'Etat peut être aliéné, une question d'ordre financier qui relève de la commission des finances et enfin la question de l'hygiène. Il est intéressant la commission de l'hygiène. Il est bon que les richesses thermales de la France soient confiées plutôt à des collectivités comme les communes, qu'à des particuliers. Le contrôle est plus facile. Du point de vue financier, M. Monestier, concessionnaire, a formulé une protestation que l'orateur a insérée dans son rapport. Le concessionnaire précise qu'il a offert à l'établissement un million et affirme qu'une société est déjà formée pour reprendre l'établissement que la commune lui rétrocède. Incidemment, l'orateur signale que c'est en vertu du règlement que ce rapport ne contient pas les annexes relatives aux plans et aux coupes des stations de Nérès.

M. Taittinger, quant au prix proposé par la commune, il s'explique par l'état lamentable des bâtiments (la droite interrompt et proteste). M. Renard, rapporteur de la commission des finances, dit que l'état de cet établissement est une honte pour notre pays.

M. Joly interrompt. Il y a cependant 3.000 malades au lieu de 2.000 en 1914. Le rapporteur donne lecture d'un extrait du rapport pour avis de M. Renard. Il est constaté que les cabines de bains sont dans un état lamentable, et que la même eau sert de 10 heures à midi aux malades qui s'y succèdent. Au milieu des exclamations, on entend la voix de M. Joly. C'est la faute du ministère de l'hygiène qui ne contrôle pas.

Le rapporteur expose ensuite que si l'Etat ne doit retirer que 700.000 francs environ, de la cession à la ville, il y gagne d'être à l'abri de tous les procès annoncés par le concessionnaire. Il encourage la bonne utilisation des précédentes ressources thermales de Nérès.

C'est d'ailleurs l'intérêt national, que la commission propose d'approuver le projet. Au reste, dès 1898, dit-il, le Conseil général de l'Ailier avait déjà réclamé le retour des ressources hydrologiques à la collectivité, et l'éviction des particuliers, mais l'Etat ne peut utilement gêner ces établissements thermaux, et nombreux sont, dans le passé, les exemples qui confirment cette opinion. L'histoire de Nérès même nous est une confirmation nouvelle.

M. Joly. — D'accord, mais un établissement qui rapporte à 240.000 francs par an ne doit pas être vendu 650.000 francs. Il doit y avoir quelque chose là-dessus ?

Un membre de l'extrême gauche s'écrie : — Il y a les eaux de Nérès. C'est saillie est saluée par quelques rires.

C'est à cause d'un précédent M. Desjoux, poursuivant son exposé, critique la loi de 1920 qui, en instituant la surtaxe sur l'eau minérale, a avantageusement servi les stations hydro-minérales qui exportent leur eau destinée à la consommation, et maintient au contraire la gêne aux villes dont les ressources destinées à un traitement externe, exigent la présence des bains, augmentant ainsi les dépenses communales d'aménagement et d'embellissement de la station.

L'orateur examine ensuite les conditions de la convention projetée et insiste sur les engagements onéreux que la ville de Nérès est prête à souscrire, que d'adhérer et d'attendre l'établissement et son exploitation.

M. Paul Strauss, ministre de l'hygiène, donne les raisons pour lesquelles le marché de gré à gré s'impose. C'est, dit-il, un procédé régulier qui est soumis à la sanction parlementaire et les précédents sont nombreux à cet égard.

L'orateur expose d'autre part les mesures qu'il a prises pour améliorer dans son ensemble la situation de nos stations hydrologiques. En ce qui concerne plus particulièrement Nérès, ajoute-t-il, les avertissements adressés au concessionnaire depuis plusieurs années sont restés sans résultat. Des constatations qui ont été faites, il résulte qu'il exploite dans des conditions déplorables qui justifient abondamment le projet soumis au Parlement. On ne peut d'ailleurs contre la cession envisagée aucune objection sérieuse. Si le ministre demande à la Chambre de la ratifier, elle fera ainsi un acte de sagesse et prudente administration, et rendra à Nérès la prospérité qu'elle mérite.

En ce qui concerne le litige dont on a parlé, il relève des juges et l'orateur ne peut accorder l'indemnité à des entrepreneurs qui ont été déboutés par ses jugements définitifs.

La discussion générale est close. La Chambre décide de passer à la discussion de l'article unique. Après un échange d'observation, la Chambre renvoie à mardi la suite du projet.

Paris, 7 mars. — La Chambre a poursuivi, cet après-midi, le débat sur la politique intérieure. Dès l'ouverture de la séance, à 15 heures, sous la présidence de M. Rouff Pérel, le président du Conseil monte à la tribune. Il déplore les incidents d'il y a 8 jours, puis faisant allusion à la séance du 15 janvier, au cours de laquelle il donnait à la Chambre des explications sur la politique extérieure, M. Poincaré rappelle que ce jour-là, le recensement fut de 454 voix contre 161.

Bien que j'ai fourni à la Chambre tous éclaircissements sur une politique qui n'a pas varié, je n'entends pas me dérober à de nouvelles explications à l'approche des élections.

Le président du Conseil expose l'œuvre accomplie par la Chambre présente. Elle a favorisé, dit-il, au fondement de la guerre, la reprise au travail et la rennaissance de l'Etat ; elle a assuré le relèvement financier du pays ; elle a créé 10 milliards d'impôts nouveaux ; coupé cours à l'inflation, assuré la restauration des régions dévastées. Elle a voté également une loi nouvelle et indispensable loi de réorganisation, amélioré la loi sur les pensions, etc. Tous ces progrès permettent de répondre aux détachements et de mieux préciser le programme de demain.

Le programme de demain Ce programme doit être, poursuit M. Poincaré, républicain et national. La République, poursuit toujours M. Poincaré, se confond avec la France dans son intégrité territoriale. Elle a derrière elle un passé de 50 ans.

On ne vote pas dans ces paroles un blâme à l'égard des autres pays. Chacun est libre de choisir la forme de son gouvernement. Une voix d'extrême-gauche crie : Poincaré n'avez-vous pas alors reconnu les Soviets à Gènes ?

M. Poincaré répond : C'est parce que la Russie n'a pas consenti à reconnaître ses dettes envers la France. Avant fait l'éloge du régime, le président du Conseil ajoute :

A la différence des royalistes, qui, pendant la guerre, ont montré qu'ils étaient patriotes. Encore une voix à gauche : Et Caehin ?

M. Poincaré réplique : Caehin fut aussi patriote jusqu'au voyage à Strasbourg. Je l'ai vu pleurer lorsque nous sommes entrés à Strasbourg.

Donc à la différence des royalistes, les communistes vont jusqu'à vouloir l'armée et préparer la révolution. Eh bien, nous sommes avec eux, nous ne sommes pas avec ceux qui voudront s'élever contre les lois et commettre la rigueur.

Le président du Conseil se justifie ensuite de n'avoir pas constitué un cabinet homogène. Je me suis efforcé, dit-il, de réunir autour de moi, préoccupé que j'étais par la politique extérieure, le plus de forces agissantes. J'ai fait appel à MM. Tardieu et Herriot. N'ayant pas complètement réussi, je me suis efforcé, du moins de réunir les éléments des principales nuances républicaines, depuis l'entente républicaine jusqu'aux radicaux socialistes.

A ce propos, M. Poincaré rend hommage à MM. Sarraut, Strauss et Luffant, exclus de leur parti.

Pourquoi cet anathème, dit-il, parce qu'ils collaboraient avec un président du conseil qui était le collaborateur de Doumergue et de Viviani. Un des avertissements de l'histoire, c'est de ne pas se laisser séduire par les apparences. Malgré l'extrême droit de nos nouveaux exclus n'en demeurent pas moins d'aussi bons républicains que ceux qui les ont condamnés.

Un incident M. Mandel, poursuit M. Poincaré, visait les co-listiers du gouvernement. Faut-il rappeler que divers membres du gouvernement de Clemenceau se sont présentés contre des membres de la majorité. Il est vrai qu'aucun d'eux ne s'étaient présentés avec l'appui du prince Napoléon.

M. Le Provost de Launay se lève et vertement réplique : C'est une félonie que vous ne devriez pas prendre à votre compte. La plaisanterie a assez duré.

M. Poincaré, blême de colère réplique : Je ne sache pas que M. Mandel ait démenté. M. Mandel se lève pour répondre.

Non, non, fait M. Poincaré. Je vous ai écouté dans le silence, espérant que ce serait à charge de revanche.

La laïcité Le président du Conseil trace alors en raccourci le programme de laïcité du gouvernement. Il faut, dit-il, que les mots laïcité, de neutralité ne signifient pas contradiction, hostilité. La laïcité telle que le gouvernement la comprend est la garantie légale de la liberté. De même, la séparation ne veut pas dire guerre religieuse, ni interdiction pour les cultes. Un statut des diocésaines a été élaboré et reconnu conforme à la législation. Désormais vont disparaître bien des malentendus et des causes de divisions entre citoyens. En matière de congrégations, le gouvernement entend également suivre la pensée de Waldeck-Rousseau en déposant les demandes d'autorisation que Barres a rapportées. Ici comme ailleurs, il s'en est tenu à la tradition républicaine.

Les fonctionnaires Nous avons fait de même, poursuit M. Poincaré, dans la question des fonctionnaires. Il serait inadmissible que des groupements de fonctionnaires menassent de grève le Gouvernement, dans le cas où le Parlement ne s'occuperait pas devant leur volonté. Une grande majorité d'entre eux est fidèle à son devoir. Quant à la minorité, qui prétend se dresser contre la représentation nationale, il faut qu'elle sache que tout fonctionnaire qui abandonnerait son poste serait immédiatement destitué.

Dans l'œuvre de contrôle des fonctionnaires, le gouvernement doit être secondé par les préfets. J'ai pu constater qu'ils avaient une très haute idée de leur devoir. On m'assure qu'ils ont été les préfets de Caill.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL définit sa politique intérieure

Paris, 7 mars. — La Chambre a poursuivi, cet après-midi, le débat sur la politique intérieure. Dès l'ouverture de la séance, à 15 heures, sous la présidence de M. Rouff Pérel, le président du Conseil monte à la tribune. Il déplore les incidents d'il y a 8 jours, puis faisant allusion à la séance du 15 janvier, au cours de laquelle il donnait à la Chambre des explications sur la politique extérieure, M. Poincaré rappelle que ce jour-là, le recensement fut de 454 voix contre 161.

Bien que j'ai fourni à la Chambre tous éclaircissements sur une politique qui n'a pas varié, je n'entends pas me dérober à de nouvelles explications à l'approche des élections.

Le président du Conseil expose l'œuvre accomplie par la Chambre présente. Elle a favorisé, dit-il, au fondement de la guerre, la reprise au travail et la rennaissance de l'Etat ; elle a assuré le relèvement financier du pays ; elle a créé 10 milliards d'impôts nouveaux ; coupé cours à l'inflation, assuré la restauration des régions dévastées. Elle a voté également une loi nouvelle et indispensable loi de réorganisation, amélioré la loi sur les pensions, etc. Tous ces progrès permettent de répondre aux détachements et de mieux préciser le programme de demain.

Le programme de demain Ce programme doit être, poursuit M. Poincaré, républicain et national. La République, poursuit toujours M. Poincaré, se confond avec la France dans son intégrité territoriale. Elle a derrière elle un passé de 50 ans.

On ne vote pas dans ces paroles un blâme à l'égard des autres pays. Chacun est libre de choisir la forme de son gouvernement. Une voix d'extrême-gauche crie : Poincaré n'avez-vous pas alors reconnu les Soviets à Gènes ?

M. Poincaré répond : C'est parce que la Russie n'a pas consenti à reconnaître ses dettes envers la France. Avant fait l'éloge du régime, le président du Conseil ajoute :

A la différence des royalistes, qui, pendant la guerre, ont montré qu'ils étaient patriotes. Encore une voix à gauche : Et Caehin ?

M. Poincaré réplique : Caehin fut aussi patriote jusqu'au voyage à Strasbourg. Je l'ai vu pleurer lorsque nous sommes entrés à Strasbourg.

Donc à la différence des royalistes, les communistes vont jusqu'à vouloir l'armée et préparer la révolution. Eh bien, nous sommes avec eux, nous ne sommes pas avec ceux qui voudront s'élever contre les lois et commettre la rigueur.

Le président du Conseil se justifie ensuite de n'avoir pas constitué un cabinet homogène. Je me suis efforcé, dit-il, de réunir autour de moi, préoccupé que j'étais par la politique extérieure, le plus de forces agissantes. J'ai fait appel à MM. Tardieu et Herriot. N'ayant pas complètement réussi, je me suis efforcé, du moins de réunir les éléments des principales nuances républicaines, depuis l'entente républicaine jusqu'aux radicaux socialistes.

A ce propos, M. Poincaré rend hommage à MM. Sarraut, Strauss et Luffant, exclus de leur parti.

Pourquoi cet anathème, dit-il, parce qu'ils collaboraient avec un président du conseil qui était le collaborateur de Doumergue et de Viviani. Un des avertissements de l'histoire, c'est de ne pas se laisser séduire par les apparences. Malgré l'extrême droit de nos nouveaux exclus n'en demeurent pas moins d'aussi bons républicains que ceux qui les ont condamnés.

Un incident M. Mandel, poursuit M. Poincaré, visait les co-listiers du gouvernement. Faut-il rappeler que divers membres du gouvernement de Clemenceau se sont présentés contre des membres de la majorité. Il est vrai qu'aucun d'eux ne s'étaient présentés avec l'appui du prince Napoléon.

M. Le Provost de Launay se lève et vertement réplique : C'est une félonie que vous ne devriez pas prendre à votre compte. La plaisanterie a assez duré.

M. Poincaré, blême de colère réplique : Je ne sache pas que M. Mandel ait démenté. M. Mandel se lève pour répondre.

Non, non, fait M. Poincaré. Je vous ai écouté dans le silence, espérant que ce serait à charge de revanche.

La laïcité Le président du Conseil trace alors en raccourci le programme de laïcité du gouvernement. Il faut, dit-il, que les mots laïcité, de neutralité ne signifient pas contradiction, hostilité. La laïcité telle que le gouvernement la comprend est la garantie légale de la liberté. De même, la séparation ne veut pas dire guerre religieuse, ni interdiction pour les cultes. Un statut des diocésaines a été élaboré et reconnu conforme à la législation. Désormais vont disparaître bien des malentendus et des causes de divisions entre citoyens. En matière de congrégations, le gouvernement entend également suivre la pensée de Waldeck-Rousseau en déposant les demandes d'autorisation que Barres a rapportées. Ici comme ailleurs, il s'en est tenu à la tradition républicaine.

Les fonctionnaires Nous avons fait de même, poursuit M. Poincaré, dans la question des fonctionnaires. Il serait inadmissible que des groupements de fonctionnaires menassent de grève le Gouvernement, dans le cas où le Parlement ne s'occuperait pas devant leur volonté. Une grande majorité d'entre eux est fidèle à son devoir. Quant à la minorité, qui prétend se dresser contre la représentation nationale, il faut qu'elle sache que tout fonctionnaire qui abandonnerait son poste serait immédiatement destitué.

Dans l'œuvre de contrôle des fonctionnaires, le gouvernement doit être secondé par les préfets. J'ai pu constater qu'ils avaient une très haute idée de leur devoir. On m'assure qu'ils ont été les préfets de Caill.

Paris, 7 mars. — Le président du Conseil ayant, au cours de ses déclarations, fait état d'un incident survenu à la précédente séance, par M. Mandel, et qui avait provoqué une intervention véhémente de M. Le Provost de Launay, ce dernier, interrompant M. Poincaré, lui a demandé s'il prenait à son compte cette félonie.

Le président du Conseil s'étant senti offensé par cette interruption, a envoyé, à l'issue de la séance, ses témoins : MM. Magnin et Sarraut, au député de la Charente-Inférieure, qui, de son côté, chargea ses deux collègues, MM. Taittinger et Bouillon, de le représenter. Les quatre témoins se sont aussitôt réunis, et après s'être reportés au compte rendu sténographique de l'incident, ils ont estimé qu'il ne comportait aucune suite.

LA DISSOLUTION DU REICHSTAG AURA-T-ELLE LIEU ? Londres, 7 mars. — Le correspondant du Berlin du Daily Telegraph rapporte qu'à la suite d'une conférence qui eut lieu entre le Dr. Marx et les chefs de partis, il a été annoncé que le Reichstag serait dissous prochainement.

Lecteurs, Lectrices Paris-Centre va faire connaître prochainement son grand Concours

Paris, 7 mars. — Cette nuit, rue Saint-Oven, deux individus ont tiré des coups de revolver sur le chauffeur de taxi Fière Guillard, qui eut le pied gauche traversé par une balle. Les agresseurs ont pris la fuite.

IL FAISAIT LE TRAFIC DES FEMMES Perpignan, 7 mars. — Charles Gravier, 29 ans, originaire d'Algérie, a été arrêté à la gare de Cerbère, alors qu'il faisait passer la frontière à des femmes qui se destinaient à des métiers invovables. Il a été écroué à Ceret. Les femmes ont été renvoyées sur Paris.

Un cambrioleur est pris sur le fait Paris, 7 mars. — Des agents ont arrêté cette nuit un cambrioleur, Etienne Levebvre, 35 ans, qui s'appropriait à cambrioler un magasin, 13, rue Washington, et sur lequel on a trouvé de nombreux bijoux.

Paris, 7 mars. — Le correspondant du Daily Mail à Calcutta télégraphie : Les Mahométans indiens sont très troublés par la déposition du kalife. Ils prétendent que Kemal Pacha n'avait aucun droit d'abolir le kalifat sans un plébiscite du monde mahométan. Ils se retournent vers le roi Hussein d'Hadjaz, qui est un descendant direct du prophète, pour qu'il maintienne l'institution et la dignité du kalifat. Désormais, l'Angleterre est bien heureuse. Elle n'a qu'à profiter des fautes des autres.

Moscou, 7 mars. — A la suite d'une hausse soudaine des prix des denrées et en particulier du pain, ce qui a produit des troubles sérieux dans différents faubourgs de Moscou et de Petrograd, le gouvernement des Soviets a mis à l'étude l'interdiction temporaire de toute exportation de blé à l'étranger.

ILS TIRENT SUR UN CHAUFFEUR DE TAXI Paris, 7 mars. — Cette nuit, rue Saint-Oven, deux individus ont tiré des coups de revolver sur le chauffeur de taxi Fière Guillard, qui eut le pied gauche traversé par une balle. Les agresseurs ont pris la fuite.

IL FAISAIT LE TRAFIC DES FEMMES Perpignan, 7 mars. — Charles Gravier, 29 ans, originaire d'Algérie, a été arrêté à la gare de Cerbère, alors qu'il faisait passer la frontière à des femmes qui se destinaient à des métiers invovables. Il a été écroué à Ceret. Les femmes ont été renvoyées sur Paris.

Un cambrioleur est pris sur le fait Paris, 7 mars. — Des agents ont arrêté cette nuit un cambrioleur, Etienne Levebvre, 35 ans, qui s'appropriait à cambrioler un magasin, 13, rue Washington, et sur lequel on a trouvé de nombreux bijoux.

Paris, 7 mars. — Le correspondant du Daily Mail à Calcutta télégraphie : Les Mahométans indiens sont très troublés par la déposition du kalife. Ils prétendent que Kemal Pacha n'avait aucun droit d'abolir le kalifat sans un plébiscite du monde mahométan. Ils se retournent vers le roi Hussein d'Hadjaz, qui est un descendant direct du prophète, pour qu'il maintienne l'institution et la dignité du kalifat. Désormais, l'Angleterre est bien heureuse. Elle n'a qu'à profiter des fautes des autres.

Moscou, 7 mars. — A la suite d'une hausse soudaine des prix des denrées et en particulier du pain, ce qui a produit des troubles sérieux dans différents faubourgs de Moscou et de Petrograd, le gouvernement des Soviets a mis à l'étude l'interdiction temporaire de toute exportation de blé à l'étranger.

ILS TIRENT SUR UN CHAUFFEUR DE TAXI Paris, 7 mars. — Cette nuit, rue Saint-Oven, deux individus ont tiré des coups de revolver sur le chauffeur de taxi Fière Guillard, qui eut le pied gauche traversé par une balle. Les agresseurs ont pris la fuite.

IL FAISAIT LE TRAFIC DES FEMMES Perpignan, 7 mars. — Charles Gravier, 29 ans, originaire d'Algérie, a été arrêté à la gare de Cerbère, alors qu'il faisait passer la frontière à des femmes qui se destinaient à des métiers invovables. Il a été écroué à Ceret. Les femmes ont été renvoyées sur Paris.

Un cambrioleur est pris sur le fait Paris, 7 mars. — Des agents ont arrêté cette nuit un cambrioleur, Etienne Levebvre, 35 ans, qui s'appropriait à cambrioler un magasin, 13, rue Washington, et sur lequel on a trouvé de nombreux bijoux.

Paris, 7 mars. — Le correspondant du Daily Mail à Calcutta télégraphie : Les Mahométans indiens sont très troublés par la déposition du kalife. Ils prétendent que Kemal Pacha n'avait aucun droit d'abolir le kalifat sans un plébiscite du monde mahométan. Ils se retournent vers le roi Hussein d'Hadjaz, qui est un descendant direct du prophète, pour qu'il maintienne l'institution et la dignité du kalifat. Désormais, l'Angleterre est bien heureuse. Elle n'a qu'à profiter des fautes des autres.

Moscou, 7 mars. — A la suite d'une hausse soudaine des prix des denrées et en particulier du pain, ce qui a produit des troubles sérieux dans différents faubourgs de Moscou et de Petrograd, le gouvernement des Soviets a mis à l'étude l'interdiction temporaire de toute exportation de blé à l'étranger.

ILS TIRENT SUR UN CHAUFFEUR DE TAXI Paris, 7 mars. — Cette nuit, rue Saint-Oven, deux individus ont tiré des coups de revolver sur le chauffeur de taxi Fière Guillard, qui eut le pied gauche traversé par une balle. Les agresseurs ont pris la fuite.

IL FAISAIT LE TRAFIC DES FEMMES Perpignan, 7 mars. — Charles Gravier, 29 ans, originaire d'Algérie, a été arrêté à la gare de Cerbère, alors qu'il faisait passer la frontière à des femmes qui se destinaient à des métiers invovables. Il a été écroué à Ceret. Les femmes ont été renvoyées sur Paris.

Un cambrioleur est pris sur le fait Paris, 7 mars. — Des agents ont arrêté cette nuit un cambrioleur, Etienne Levebvre, 35 ans, qui s'appropriait à cambrioler un magasin, 13, rue Washington, et sur lequel on a trouvé de nombreux bijoux.

Paris, 7 mars. — Le correspondant du Daily Mail à Calcutta télégraphie : Les Mahométans indiens sont très troublés par la déposition du kalife. Ils prétendent que Kemal Pacha n'avait aucun droit d'abolir le kalifat sans un plébiscite du monde mahométan. Ils se retournent vers le roi Hussein d'Hadjaz, qui est un descendant direct du prophète, pour qu'il maintienne l'institution et la dignité du kalifat. Désormais, l'Angleterre est bien heureuse. Elle n'a qu'à profiter des fautes des autres.

Moscou, 7 mars. — A la suite d'une hausse soudaine des prix des denrées et en particulier du pain, ce qui a produit des troubles sérieux dans différents faubourgs de Moscou et de Petrograd, le gouvernement des Soviets a mis à l'étude l'interdiction temporaire de toute exportation de blé à l'étranger.

ILS TIRENT SUR UN CHAUFFEUR DE TAXI Paris, 7 mars. — Cette nuit, rue Saint-Oven, deux individus ont tiré des coups de revolver sur le chauffeur de taxi Fière Guillard, qui eut le pied gauche traversé par une balle. Les agresseurs ont pris la fuite.

IL FAISAIT LE TRAFIC DES FEMMES Perpignan,

# Dernière Heure

TROISIEME EDITION — QUATRE HEURES DU MATIN

## L'industriel belge, poursuivi pour intelligence avec l'ennemi s'efforce de prouver son innocence

Paris, 7 mars. — Le procès pour intelligence avec l'ennemi de l'industriel belge, Pire, est venu aujourd'hui devant la cour d'assises.

— A l'appel des témoins à charge, le ministère public fut surpris de constater que sur 14, un seul est présent.

L'avocat général dit alors qu'il entend faire citer à nouveau les témoins et au besoin de remettre à l'audience de lundi le travail de l'affaire.

— Si les témoins à charge ne se sont pas présentés, les témoins de la défense n'ont pas été plus pressés. On procède à l'interrogatoire de l'accusé.

Son passage à Paris ne permet de relever rien de défavorable contre lui. On lui reproche de s'être fait inscrire sous un faux nom dans un hôtel, mais il semble que cela soit une erreur de l'hôtelier.

Des explications de l'accusé non contradictoires par le ministère public, le ressort que non seulement il n'a pas travaillé pour les Allemands en 1918, mais encore qu'il a rejeté des offres tentantes, mais ses relations avec l'Allemand Fisher commencèrent alors.

L'accusé affirme qu'il ignorait que le bois qui considérait comme contrebande de guerre.

Il soutient que, pendant la guerre, les commerçants belges ont traité des affaires avec les Allemands.

Il finit par dire, dit-il.

En définitive, il s'efforce de réduire l'affaire aux proportions de délit de commerce avec l'ennemi et il s'attache à prouver que la société avec laquelle il traitait, était une société purement privée.

L'interrogatoire se poursuivra demain.

## LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DE BIJOUX DE L'ETAT

Paris, 7 mars. — Aujourd'hui à eu lieu à 13 h. 30, au dépôt du mobilier de l'Etat, la vente aux enchères publiques des bijoux provenant des grèves du tribunal correctionnel et du conseil de guerre.

Parmi les pierres du conseil de guerre, la pierre publique désignait certains bijoux comme ayant appartenu à Mata Hari. Aucune pièce ne justifie cette provenance, et, d'ailleurs, le public, exclusivement composé de professionnels, ne semblait attacher d'intérêt qu'au prix commercial des bijoux, qui n'ont atteint en général que la valeur au poids de la matière première.

## 2.000 FRANCS DE PIÈCES D'OR VOLES DANS UNE CAVE

Grenoble, 7 mars. — Le docteur Douvriat avait caché dans sa cave 2.000 francs de pièces d'or.

Il a constaté que cette somme avait été découverte et volée.

## L'étrange manque de mémoire d'un inspecteur

Paris, 7 mars. — Le concierge de l'immeuble du boulevard Beaumarchais, où se trouve le libraire Le Flouret, avait affirmé avoir entendu le 24 novembre, le bruit d'une vive discussion dans l'arrière-boutique du libraire, et qu'il en avait fait part à un inspecteur.

Cet inspecteur, interrogé, déclare ne plus se souvenir de ce fait.

Le juge d'instruction Barnaud a reconstruit la scène, mais le concierge et l'inspecteur ont maintenu tous deux leur thèse.

## LE ROI HUSSEIN, AMI DE L'ANGLETERRE DEVIENT PALAISE

Londres, 7 mars. — On mande de Jérusalem, que le Misocroisme, la Transjordanie, et l'Hadjaz ont offert le kalfaj au roi Hussein, inféodé à l'Angleterre, qui a accepté.

## LE PROGRAMME AFRONAUTIQUE ANGLAIS

Londres, 7 mars. — Les effectifs de l'aéronautique vont être augmentés de 2.000 officiers et soldats.

## LA TERRE TREMBLE EN ANGLETERRE

Londres, 7 mars. — Une secousse sismique assez violente a été ressentie dans le district d'Alfreton (Derbyshire). On ne signale que des dégâts sans importance.

## ENTRE GOUVERNEMENTS ITALIEN ET BULGARE

Rome, 7 mars. — Les milieux officiels de mentent catégoriquement les démarches italiennes à Sofia.

Le Gouvernement italien a simplement donné des conseils au Gouvernement bulgare sur la situation qui se produirait si les ordres répétant l'agitation des comités n'étaient pas exécutés.

Les mesures prises par le Gouvernement de Sofia produisent d'ailleurs une excellente impression.

## M. THEUNIS ET LES DIFFICULTES DE LA REFORMATION D'UN CABINET

Bruxelles, 7 mars. — En raison des atermoiements des divers partis, M. Theunis a suspendu provisoirement ses pourparlers en vue de la constitution du nouveau gouvernement.

En effet, les catholiques estiment que dans la composition du cabinet la part faite aux libéraux est trop belle.

Dans la soirée, M. Theunis s'est longuement entretenu avec M. Hymans, puis avec M. Masson.

On croit que finalement le portefeuille des affaires étrangères serait confié à un membre de la droite, qui serait, dit-on, Carton de Wiard.

## MARCHÉ DE LYON-VAISE

Bœufs. — Aménés : 407 ; renvoi : 100. Prix moyen qualité 5,70 ; 2<sup>e</sup> 5,30 ; 3<sup>e</sup> 4,90. Prix extrêmes : 4,20 à 6,30.

Veaux. — Aménés : 822 ; renvoi : 100. Prix moyen qualité 6,30 ; 2<sup>e</sup> 6,10 ; 3<sup>e</sup> 5,50. Prix extrêmes : 5 fr., 6,50.

## A Munich, la comédie continue

Munich, 7 mars. — Au procès Ludendorff l'avocat général Steingold est revenu prendre sa place au ministère public.

Le défenseur Kohl lui a fait des excuses. M. Schiedl, rédacteur en chef de la « Münchener Zeitung », chef de bureau de presse de M. von Kahr, qui fut entendu, déclara que l'attitude du commissaire général pour la Bavière durant la réunion du Burgenbrau, était celle d'un pasteur qui jouerait une comédie machiavélique pour tirer d'un piège Ludendorff et Hitler, car il semblait participer au coup d'Etat avec une entière conviction.

Après la déposition, le comte Bothmer qui commanda sur le front oriental pendant la guerre, vint dire qu'il entend l'impression que le Schupo et la Reichswehr avaient fait tout leur devoir et avaient mérité la reconnaissance de la patrie.

Quant à von Kahr, il a certainement joué la comédie.

## Les Incidents de Ludwigsghafen

Düsseldorf, 7 mars. — On publie les détails suivants sur les incidents de Ludwigsghafen.

Dans la matinée du 5 mars, les ouvriers de la « Badische Anilin » avaient décidé de ne pas accepter la journée de 9 heures. Le même jour, vers 18 heures, un millier d'Allemands qui manifestaient devant la porte de l'usine, furent dispersés sans incident.

Le lendemain matin, à la nouvelle du lock-out, une nouvelle manifestation eut lieu à de graves désordres. Vers 9 h. 30, l'usine fut assiégée et les portes enfoncées. Devant l'attitude de 3.000 manifestants, la police fit usage de ses armes.

On compte 3 tués, et 52 blessés, dont 31 grièvement, et 3 parmi les policiers.

Déjà, le chef de la police demanda l'aide de la troupe française. Le commandant d'armes prit alors la police sous ses ordres, et, dès l'intervention de la troupe, le calme se rétablit.

## UN EMPRUNT ALLEMAND DE 250 MILLIONS OR

Washington, 7 mars. — On estime dans les milieux de la banque internationale que l'Allemagne recevra probablement le fruit d'un emprunt se montant à 250 millions or, au mois de septembre.

Cet emprunt serait gagé sur les revenus des chemins de fer et des douanes du Reich.

## NOS TROUPES D'OCCUPATION DÉCOUVRENT UN DEPOT D'ARMES ET DE MUNITIONS

Düsseldorf, 7 mars. — Dans le cercle de Siegburg, à la limite des territoires non occupés, on a découvert un dépôt d'armes et de munitions comprenant 11 fusils de guerre, une caisse de cartouches, 5 caisses de dynamite et une de détonateurs.

Le matériel a été saisi, et 5 Allemands ont été écroués à la prison de Bonn.

## SEPARATISTES ET NATIONALISTES

Düsseldorf, 7 mars. — A Starsheim, près de Kreuznach, une bande d'individus a tenté de pénétrer de force chez un séparatiste. La police a dispersé les nationalistes.

## MEURTRIER DE L'ÉPOUSE ABANDONNÉE

Paris, 7 mars. — Hier soir, vers 12 heures, rue de Tolbiac, M. Michaud a tiré un coup de feu sur sa femme âgée de 29 ans, qu'il avait épousée il y a quelques jours et l'a grièvement blessée.

Le meurtrier est en fuite.

## LES COURSES

**VENDREDI A ENGHEN**

Prix de l'Anjou. — 1<sup>er</sup> L'Orphelin, à M. Nicolas Ass ; 2<sup>e</sup> Clean Sweep, à M. Kahn ; 3<sup>e</sup> Harr, à M. Gugenheim.

Pari mutuel. — Pesage : 54 et 29.

Prix de l'Écluse. — 1<sup>er</sup> Dur Coeur, à M. Héloïpoulos ; 2<sup>e</sup> Fils, à Papa, à M. Champion ; 3<sup>e</sup> Gabelle IX.

Pari mutuel. — Pesage : 22,50 et 9,50, 11 et 5,50, 12 et 6, 11,50 et 5,50.

Prix de la Sarthe. — 1<sup>er</sup> Polymela, à M. Lucien Robert ; 2<sup>e</sup> Lunain, à M. Veil Picard ; 3<sup>e</sup> La Maisonnette, à M. Sabathier.

Pari mutuel. — Pesage : 36,50 et 17,50, 17 et 7,50, 18 et 7.

Prix Soukaras. — 1<sup>er</sup> Lelila, à M. Cotte ; 2<sup>e</sup> Ypsilanti, à M. Gauquelin ; 3<sup>e</sup> Gabèche, à M. Braquessac.

Pari mutuel. — Pesage : 21,50 et 10,50, 12,50 et 5,50, 13,50 et 6.

Prix de la Mayenne. — 1<sup>er</sup> Ramire, à M. Thiébaux ; 2<sup>e</sup> Gaston de Poix, à M. Lelulier ; 3<sup>e</sup> Rainfall II, à M. de la Tour d'Auvergne.

Pari mutuel. — Pesage : 48 et 23, 15,50 et 8, 11,50 et 6.

Prix Beaumanoir. — 1<sup>er</sup> Qui va là, à M. Vidal ; 2<sup>e</sup> Roi d'Auge, à M. Desplats ; 3<sup>e</sup> Prince Albert, à M. Morel.

Pari mutuel. — Pesage : 161 et 81,50, 3<sup>e</sup> et 28,50, 23,50 et 15,50, 65,50 et 28.

## SAMEDI A ENGHEN

Prix du GATVANS. — Sylvain, Roger Girche ; Grand Mousseux, Roger Girche ; Hourvay, Henri Couat ; Sir Charles, M. de Triquet ; G. de la Roche, Gabriel Guérin ; La Juvénisse, Maurice Parle ; Bluetell, E. J. Walker.

Prix du LOIR. — Inovateur, Raymond Kahy ; Income Tax, C. de Roqueville ; Sarrette, Louis Prate ; Chat Fourré, Raymond Kahn ; Fantôme d'Or, Marc Gugenheim ; Mar Del Plata, Gustave Watine ; Lilloise, Louis Prate ; Madriela, Marcel Obrecht ; Est-il Beau, A. Harcourt.

Prix de la BRASSE. — Frivollette, Jean Martin ; Parazy, Théodore de Trianon ; Vieux Fort, Emilie Thibaut ; Bonne Fée, A. Elan ; Fairy Thorn, Louis Saze ; Derber, Arthur Manby ; Fanatique, Léon Taquet ; Intimité, A. Sabathier ; Sorra, B. de Rothschild ; Lowe, E. J. Walker ; Gabelle IV, Gustave Watine ; P. Godel, Rossy Bell, G. Thériat ; Trianon, L. Mallière ; Reluisante, F. Pollet ; Roi d'Auge, C. Desplats.

## LA VIE SPORTIVE

### AU CLUB OLYMPIQUE CREUSOTIN

L'équipe première de rugby du Club olympique creusotin sera encore en déplacement dimanche prochain. Elle se rendra à Roanne, pour y matcher l'excellent quinze du Club de Laborde, commandé par le fameux de Laborde.

Le team roannais a conquis brillamment cette saison sa place en première série de L'Union. Il a acquis, une forme splendide, au contact des grandes équipes avec lesquelles il a souvent eu l'occasion de matcher. Ce sera donc un morceau dur à avaler pour nos compatriotes qui se présenteront pourtant, avec l'idée ferme de rattraper leur médiocre exhibition de dimanche dernier contre Nevers, et de défendre chèrement les couleurs creusotines.

Ce sera la première fois que le Club olympique creusotin jouera dans la cité roannaise. Pour sa bonne renommée, pour le bon renom aussi de la Bourgogne. Le Creusot déplacera sa tête première équipe, celle qui fut engagée dans les championnats, celle qui triompha récemment de l'Amicale des Charpenets, du Lyon olympique et du Stade dijonnais.

Le public roannais qui joua fort mal, il y a une quinzaine de jours, au fort de la nuit et certes très en retard, le club charpenois, sera dédommagé, cette fois, par la bonne exhibition que fournira le Club olympique creusotin. Le match Roanne-Creusot est bien équilibré ; il donnera lieu à une lutte ardente, courtoise et toute de jeu ouvert.

Au Creusot, le team (2) du Club Olympique creusotin recevra au Parc des Sports le quinze second de l'Union sportive nivernaise. Ce match, prévu pour dimanche prochain, a été retardé pour cause de mauvais temps. On n'a pu en parler publiquement jusqu'à ce qu'il encourage les jeunes gens des deux clubs qui savent confectionner un rugby des plus plaisants.

Demain dimanche, le Club olympique creusotin (1) rencontrera à Ecuisses le onze correspondant de l'Union sportive d'Ecuisses, 11<sup>e</sup> série du championnat de Saône-et-Loire (promotion). Ce sera pour les nôtres un bon galop d'entraînement.

### A. S. DE BOURBON-LAN'Y CONTRE L'AVANT-GARDE D'AUTUN

Demain dimanche, l'équipe première de l'A. S. B. recevra sur son terrain de Saint-Denis, le onze correspondant de l'Avant-Garde Saint-Léger d'Autun.

C'est une belle rencontre en perspective, bien qu'il n'ait aucune ligne précise sur les deux équipes. L'Avant-Garde possède à son actif de belles performances et d'autre part l'A. S. B. s'efforcera de réaliser devant les Autunois, une belle partie. Ce sera donc une partie très serrée et sûrement très intéressante qui se déroulera dimanche à Saint-Denis.

Espérons que les Bourbonnais se presseront en grand nombre sur la touche.

L'équipe deuxième de l'A. S. B. rencontrera demain dimanche, à Saint-Denis, le onze correspondant de l'Union sportive d'Ecuisses, 11<sup>e</sup> série du championnat de Saône-et-Loire (promotion). Ce sera pour les nôtres un bon galop d'entraînement.

### SOCIÉTÉ CHALONNAISE DE BOXE ET DE LUTTE

MM. les membres du Comité et tous les sociétaires de la Société chalonnoise de boxe et de lutte sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le samedi 8 mars, à 8 h. 30 du soir, café Cortin, 27, rue de la Citadelle.

Présence indispensable.

Demain dimanche, aura lieu un match amical entre les équipes premières de Vandenesse et de Remilly sur le terrain de cette dernière localité.

La partie promet d'être chaudement disputée par les deux camps et Remilly, qui comptent, aura à s'employer à fond pour triompher de ses adversaires.

### COUPE NATIONALE DE FOOT-BALL DES PATRONAGES AU CREUSOT

L'équipe du Cercle Sportif Nivernais, qui sera opposée à la Jeunesse Ouvrière au Creusot, compte les joueurs suivants : 1<sup>er</sup> ligne : Paul, au centre ; 2<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 3<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 4<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 5<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 6<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 7<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 8<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 9<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 10<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 11<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 12<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 13<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 14<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 15<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 16<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 17<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 18<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 19<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 20<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 21<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 22<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 23<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 24<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 25<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 26<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 27<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 28<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 29<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 30<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 31<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 32<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 33<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 34<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 35<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 36<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 37<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 38<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 39<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 40<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 41<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 42<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 43<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 44<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 45<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 46<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 47<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 48<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 49<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 50<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 51<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 52<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 53<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 54<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 55<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 56<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 57<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 58<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 59<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 60<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 61<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 62<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 63<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 64<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 65<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 66<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 67<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 68<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 69<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 70<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 71<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 72<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 73<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 74<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 75<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 76<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 77<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 78<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 79<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 80<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 81<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 82<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 83<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 84<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 85<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 86<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 87<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 88<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 89<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 90<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 91<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 92<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 93<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 94<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 95<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 96<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 97<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 98<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 99<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 100<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 101<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 102<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 103<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 104<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 105<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 106<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 107<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 108<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 109<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 110<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 111<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 112<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 113<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 114<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 115<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 116<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 117<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 118<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 119<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 120<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 121<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 122<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 123<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 124<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 125<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 126<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 127<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 128<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 129<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 130<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 131<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 132<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 133<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 134<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 135<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 136<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 137<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 138<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 139<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 140<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 141<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 142<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 143<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 144<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 145<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 146<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 147<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 148<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 149<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 150<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 151<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 152<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 153<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 154<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 155<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 156<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 157<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 158<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 159<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 160<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 161<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 162<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 163<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 164<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 165<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 166<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 167<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 168<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 169<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 170<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 171<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 172<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 173<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 174<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 175<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 176<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 177<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 178<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 179<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 180<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 181<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 182<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 183<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 184<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 185<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 186<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 187<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 188<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 189<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 190<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 191<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 192<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 193<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 194<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 195<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 196<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 197<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 198<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 199<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 200<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 201<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 202<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 203<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 204<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 205<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 206<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 207<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 208<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 209<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 210<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 211<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 212<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 213<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 214<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 215<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 216<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 217<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 218<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 219<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 220<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 221<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 222<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 223<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 224<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 225<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 226<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 227<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 228<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 229<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 230<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 231<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 232<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 233<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 234<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 235<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 236<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 237<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 238<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 239<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 240<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 241<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 242<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 243<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 244<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 245<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 246<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 247<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 248<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 249<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 250<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 251<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 252<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 253<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 254<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 255<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 256<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 257<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 258<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 259<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 260<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 261<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 262<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 263<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 264<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 265<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 266<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 267<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 268<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 269<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 270<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 271<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 272<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 273<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 274<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 275<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 276<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 277<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 278<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 279<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 280<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 281<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 282<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 283<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 284<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 285<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 286<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 287<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 288<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 289<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 290<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 291<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 292<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 293<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 294<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 295<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 296<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 297<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 298<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 299<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 300<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 301<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 302<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 303<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 304<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 305<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 306<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 307<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 308<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 309<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 310<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 311<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 312<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 313<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 314<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 315<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 316<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 317<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 318<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 319<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 320<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 321<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 322<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 323<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 324<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 325<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 326<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 327<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 328<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 329<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 330<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 331<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 332<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 333<sup>e</sup> ligne : Gaudin, au centre ; 334

NIEVRE

NEVERS

Arrestation. En exécution d'une réquisition d'incarcération...

Trouvailles. — Reclamé à M. Verrin Joseph, 18, rue des Chauvelins...

AVIS. — Madame PINSON-PAJOT, couturière, impasse de Parigny...

LES MEUBLES. Le meuble est à la hausse. La maison d'ameublement MAHNET...

Un scandale à Nevers. — Au 19 de la rue du Commerce, l'agent de la société Française Auer...

Exploits de chiens. — Un de nos abonnés nous transmet ses doléances au sujet des chiens...

Le petit bouvier de Marzy s'honore de posséder un grand nombre de chiens...

Ces chiens jouissent d'une grande liberté. La nuit venue, ces bêtes intelligentes...

Nous voici à l'époque du jardinage. Or, la vie est chère; les graines et semences...

Cur, il se pourrait que quelques habitants de Marzy, victimes innocentes...

Exploit de chasseur. — M. Jean Monet, de Lichy, commune de Bona...

CHITRY-LES-MINES. — En agissant un ouvrier tranchant, M. Léon, âgé d'une vingtaine d'années...

Syndicat d'initiative. — A l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération Morvandelle...

FOURCHAMBAULT. — M. Joseph Thibault, 43 ans, marchand ambulancier...

Le lendemain, revenant au domicile de Jacqueline, vers 9 h. 30...

Examiné par le docteur Faucher, Thibault fut d'urgence conduit à l'hôpital de Nevers...

Après que la gendarmerie continue son enquête sur le vol du chien...

Arrestation. — Edme Moreau, plâtrier demeurant à Fourchambault...

M. Claude Colson, 35 ans, marchand de vins en gros à Pougues-le-François...

Dans la gendarmerie. — MM. François Lefant, de Germigny-sur-Loire...

Une auto capotée. — Une automobile conduite par M. Lagrange...

Prix du pain. — A partir du 5 mars 1924 jusqu'à nouvel avis...

COSNE

CONSEIL MUNICIPAL. Le conseil municipal se réunira le samedi 8 mars, à 16 heures.

Le Centre d'aérostation restera à Cosne. — Dans un précédent numéro...

Nous avons tout lieu de croire que cette démarche n'a pas été inutile...

Liste électorale. — Par suite de la révision annuelle de la liste électorale...

Élagage des haies. — Le maire rappelle, aux propriétaires intéressés...

Cimetière. — Le maire de Cosne informe les intéressés qu'à partir du 1er mars...

Don au bureau de bienfaisance. — La commission administrative du bureau de bienfaisance...

Enquête administrative. — Le maire de Cosne informe ses administrés...

À cet effet, M. Lemaître, juge de paix, commissaire délégué...

État civil. — NAISSANCES. — Joseph Léger, 96, rue de Paris; André Baudry...

CHATELAIN. — Un camion de livraison appartenant à M. Fontaine...

Rectification. — M. Louis Dupont nous informe qu'il a passé son brevet...

Mutation dans la gendarmerie. — M. André, chef de brigade de 4e classe...

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. « Paris-Centre » a raconté l'histoire de l'agression à l'égard de M. Pagès...

FOURCHAMBAULT. — M. Joseph Thibault, 43 ans, marchand ambulancier...

Le lendemain, revenant au domicile de Jacqueline, vers 9 h. 30...

Examiné par le docteur Faucher, Thibault fut d'urgence conduit à l'hôpital de Nevers...

Après que la gendarmerie continue son enquête sur le vol du chien...

Arrestation. — Edme Moreau, plâtrier demeurant à Fourchambault...

M. Claude Colson, 35 ans, marchand de vins en gros à Pougues-le-François...

Dans la gendarmerie. — MM. François Lefant, de Germigny-sur-Loire...

Une auto capotée. — Une automobile conduite par M. Lagrange...

Prix du pain. — A partir du 5 mars 1924 jusqu'à nouvel avis...

CHER

SAINT-AMAND

CONSEIL MUNICIPAL. Présents: M. Barral, maire; MM. Rogolin et A. Colin, adjoints...

Le résultat de ce rapport que des pourparlers ont été engagés avec le centre électrique...

On sait, qu'un récent arrêté du conseil de département vient de condamner la ville de Saint-Amand...

M. Auray, rapporteur, propose une transaction avec le centre électrique sur les bases suivantes:

a) Pour le procès, l'indemnité serait ramenée à 200.000 francs...

b) Le centre s'engagerait à déplacer dans un délai de trois ans...

c) Le réseau électrique serait étendu de 500 mètres route de Bourges...

M. Barral, maire, s'élève contre le rapport lu par M. Auray...

Bureau de bienfaisance. — Les quêtes faites au profit du bureau de bienfaisance...

État civil. — NAISSANCES. — Louis Billon, rue du Pont-de-Pierre...

CHATELAIN. — Un camion de livraison appartenant à M. Fontaine...

Rectification. — M. Louis Dupont nous informe qu'il a passé son brevet...

Mutation dans la gendarmerie. — M. André, chef de brigade de 4e classe...

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. « Paris-Centre » a raconté l'histoire de l'agression à l'égard de M. Pagès...

FOURCHAMBAULT. — M. Joseph Thibault, 43 ans, marchand ambulancier...

Le lendemain, revenant au domicile de Jacqueline, vers 9 h. 30...

Examiné par le docteur Faucher, Thibault fut d'urgence conduit à l'hôpital de Nevers...

Après que la gendarmerie continue son enquête sur le vol du chien...

Arrestation. — Edme Moreau, plâtrier demeurant à Fourchambault...

M. Claude Colson, 35 ans, marchand de vins en gros à Pougues-le-François...

Dans la gendarmerie. — MM. François Lefant, de Germigny-sur-Loire...

Une auto capotée. — Une automobile conduite par M. Lagrange...

Prix du pain. — A partir du 5 mars 1924 jusqu'à nouvel avis...

SAONE-&LOIRE

CHALON-SUR-SAONE

TRAFIC D'OR. Chalons-sur-Saône, 7 mars (par téléphone, de notre correspondant particulier)...

Les poivrots. — On a amené à la chambre de sûreté un individu ivre-mort...

On tombant, une ivrognessa, la veuve Duboc, 46 ans, s'est blessée à l'arcade sourcilière...

En panne. — Par suite de la rupture d'un essieu de wagon, le rapide 18 venant de Paris et passant à Chalon...

Vol. — Profitant de l'absence de M. Gauchey, 41 ans, maçon, demeurant impasse des Lilas...

Disparition. — La famille de M. Auguste Guéz, 26 ans, employé au P.-L.-M., demeurant chez son oncle...

Attaqué par des masques. — Dans la nuit du mardi-gras, M. Marcel Amouroy, 29 ans, terrassier...

Arrestation. — Marcel Mercier, 26 ans, jardinier, à Saint-Marcel, a été arrêté par la gendarmerie...

Voie aux automobiles de Chalon. — C'est à Chalon, au milieu, que se sont fermées, au mois de Chalon...

Le temps. — Le pluie et le mauvais temps de ces jours derniers...

LE CREUSOT. Cercle Choral. — Notre belle société renforcée de quelques éléments...

Doigt coupé. — Un ouvrier des ateliers de mécanique générale, M. Jules Boudriot...

Trouvailles. — Il a été trouvé: un bouvier par bicyclette...

Concerts des Amis du Creusot. — Les trois soirées données cette semaine...

L'Harmonie des usines, sous la baguette de l'admirable musicien...

Que dans les travails, les danses fantasmatiques aux mouvements si souples...

M. Marbrus émeraillé tout le monde par la présentation, qui fit courir tout Paris...

Club Nautique Creusotin. — Une réunion du comité du C. N. a eu lieu le soir, vendredi...

A l'octroi. — La médaille d'honneur en argent, des employés d'octroi communaux...

Service pharmaceutique. — Le service sera assuré demain dimanche, par la pharmacie Depouilly...

La médaille de la famille française. — Par décret ministériel, la médaille d'or de la famille française...

Chiens égarés. — Un chien de taille moyenne, sans poils jaunes...

MARCEY. Accident du travail. — Jean Roux, ouvrier chez M. Beraud...

LOUHANS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. Le tribunal correctionnel a condamné Pierre Conry, 33 ans...

Distinction académique. — Dans la catégorie réservée à l'histoire de l'art...

Exposition des vins à Chagny. — Il est rappelé aux propriétaires récoltants...

État civil. — Jean-Marie Labonde, 40 ans, maçon, Grande-Rue...

Cercle Sainte-Marthe. — Les jeunes filles de ce cercle donneront une séance récréative...

Société autoisive d'horticulture. — La Société autoisive d'horticulture...

Ordre du jour: lecture du rapport de la dernière séance; communication de la lettre de remerciement...

Service pharmaceutique. — Le service sera assuré le dimanche 9 mars...

Débits de pêche. — MM. Corré et Rocher se sont vu dresser procès-verbal...

Mademoiselle Pierrette Madd, la charmante Madame Bonnacqueux...

« Après une journée en plein air, le Savon Cadum est pour le cadum un rafraîchissant incomparable... »

« Les propriétés hygiéniques du Savon Cadum entretiennent le peau en parfait état... »

CLERMONT-FERRAND. Tribunal Correctionnel. Clermont-Ferrand, 7 mars (par téléphone)...

Le tribunal correctionnel a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire de meurtres durs...

« L'Harmonie des usines, sous la baguette de l'admirable musicien qu'est son chef, M. Courvoisier... »

« Que dans les travails, les danses fantasmatiques aux mouvements si souples, aux poses si harmonieuses... »

« M. Marbrus émeraillé tout le monde par la présentation, qui fit courir tout Paris... »

« Club Nautique Creusotin. — Une réunion du comité du C. N. a eu lieu le soir, vendredi... »

« A l'octroi. — La médaille d'honneur en argent, des employés d'octroi communaux... »

« Service pharmaceutique. — Le service sera assuré demain dimanche, par la pharmacie Depouilly... »

« La médaille de la famille française. — Par décret ministériel, la médaille d'or de la famille française... »

« Chiens égarés. — Un chien de taille moyenne, sans poils jaunes, sans poils noirs... »

« MARCEY. Accident du travail. — Jean Roux, ouvrier chez M. Beraud... »

ORLEANS

Un concours historique. — Un concours historique avait été organisé dans les écoles communales...

Le classement des personnages soumis au choix des concurrents a donné la liste type ci-après:

1° Jeanne d'Arc; 2° Henri IV; 3° Sully; 4° Mirabeau; 5° Chateaubriand; 6° saint Louis; 7° Louis XI; 8° François Ier; 9° Coligny; 10° saint Aignan; 11° Étienne Dolet...

Plusieurs concurrents ont donné des listes complètes; un seul a désigné les neuf premiers personnages.

Le canal d'Orléans. — Il résulte d'une lettre que l'ingénieur en chef du service de la navigation vient d'envoyer à la Chambre de Commerce...

Un trésor dans un mur. — Mme veuve Ruet, rentière au Tertre, avait vendu, récemment, plusieurs meubles...

Session des assises. — La deuxième session des assises du Loiret s'ouvrira à Orléans, le 7 avril prochain...

Inculpé de quatre délits. — La gendarmerie de Cerottes vient d'arrêter à Chevilly, Louis Blainvillain...

Vandalisme. — Des jeunes gens, ou tout au moins on les suppose tels, ont brisé au cours de la nuit...

Chalette. — Des doigts écorchés. — Sibirak Popoff, 32 ans, suit, ouvrier de l'atelier de réparation...

« Après une journée en plein air, le Savon Cadum est pour le cadum un rafraîchissant incomparable... »

« Les propriétés hygiéniques du Savon Cadum entretiennent le peau en parfait état... »

CLERMONT-FERRAND. Tribunal Correctionnel. Clermont-Ferrand, 7 mars (par téléphone)...

Le tribunal correctionnel a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire de meurtres durs...

« L'Harmonie des usines, sous la baguette de l'admirable musicien qu'est son chef, M. Courvoisier... »

« Que dans les travails, les danses fantasmatiques aux mouvements si souples, aux poses si harmonieuses... »

« M. Marbrus émeraillé tout le monde par la présentation, qui fit courir tout Paris... »

« Club Nautique Creusotin. — Une réunion du comité du C. N. a eu lieu le soir, vendredi... »

« A l'octroi. — La médaille d'honneur en argent, des employés d'octroi communaux... »

« Service pharmaceutique. — Le service sera assuré demain dimanche, par la pharmacie Depouilly... »

« La médaille de la famille française. — Par décret ministériel, la médaille d'or de la famille française... »

« Chiens égarés. — Un chien de taille moyenne, sans poils jaunes, sans poils noirs... »

« MARCEY. Accident du travail. — Jean Roux, ouvrier chez M. Beraud... »

LA CREME BERTHUMIN. Deux Qualités. Neige Berthum non grassa. Crème Berthum pour peaux sèches.

PUY-DE-DOME. CLERMONT-FERRAND. TRIBUNAL CORRECTIONNEL. Clermont-Ferrand, 7 mars (par téléphone)...

LES CONCERTS DE T. S. F. RADIO. A 12 h. 30: cours d'ouverture des changes; cours des cafés; cours des cotons de Liverpool...



**BONNE A TOUT FAIRE**, âge moyen, sérieux références. S'adresser à M. FLORENTIN, 21, rue de Camps, Paris (10<sup>e</sup>) 9537

**CUISINIÈRE** aide ménage, femme de chambre continue, entretien linge, Paris, Loiret. S'adresser au bureau du journal. 9374

**CUISINIÈRE ET FEMME DE CHAMBRE** (deux sœurs ou mère et fille) conviendraient. S'adresser à M. ANGLON 3, rue de la Monnaie, Bourges (Cher). 9527

**CUISINIÈRE** de 28 à 30 ans, connaissant bien métier. Bons gages.

**BONNE A TOUT FAIRE** de 15 à 20 ans, assez forte. Se présenter chez M. PATEENOSTRE, pharmacien à Decize (Nièvre). 9530

**CUISINIÈRE** sérieuse, très bonnes références exigées. Ecrire Mme de MONCLIN, 64, boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise). 9639

**COCHER** à toutes mains. Melle ROUZE, 10, rue Hôtel Lallemand, Bourges. 9533

**HOMME** pouvant être assermenté pour jardin et menus travaux, logé, chauffé, jardin et l'ère, peut nourrir deux vaches. M. PONCEAU, à Puy, par Sancerre (Cher). 9521

**JARDINIER** pour propriété du Cher. S'adresser au bureau du journal. 9591

**JARDINIER** toutes mains, logé en dehors, avec femme pouvant être employée à l'heure. M. CHENU, château de la Prée, Herry (Cher). 9599

**MENAGE**, le mari peut s'occuper plus particulièrement d'un jardin potager, la femme peut à tout faire. M. FERRASSE, marchand de bois à Courteaux (Loiret). 9519

**MENAGE**, valet de chambre, cuisinière pour Paris et trois mois campagne. Bonnes références exigées. S'adresser à M. de CHILLAZ, 8, Cité Vanneau, Paris. 9423

**MENAGE**, le mari bon valet de chambre, chauffeur, la femme bonne cuisinière connaissant tous deux parfaitement leur service, pour femme ménage sans enfant. Débutant s'abstenir. On prendrait ménage avec enfant allant en classe. Il ne sera répondu qu'aux lettres indiquant gages et références. S'adresser au bureau du journal. 9531

**MENAGE** sérieux, comme basse-courrier. On accepterait femme veuve. S'adresser à M. L. GOUZIN, à Sornay, par Mars-sur-Indre (Nièvre). 9216

**MENAGE** sérieux, l'homme petite culture quatre hectares, la femme pour cuisine et travaux de la maison. Références exigées. S'adresser à M. KOCH, à Ouzouer par Montigny-aux-Amognes (Nièvre). 9430

**MENAGE** basse-courrier sans enfants, l'homme toutes mains, la femme cuisine domestiques. Références. Bureau du journal. 9462

**MENAGE**, femme cuisinière, sans autre service, mari intérieur et toutes mains, braves gens, au besoin débutants. M. Georges HURPEAU, 61, rue Eugène-Delacroix, Sens (Yonne). 9562

**MENAGE** basse-courrier, toutes mains avec un ou deux fils travaillant logés, 3 pièces, tout meublé chauffé, pommes de terre, légumes, jardin. Indiquer prétentions 1<sup>er</sup> avril. Ecrire M. CUMINE, Vieux Château de Dreux, par Corbillon (Nièvre). 9467

**MENAGE** à toutes mains, l'homme pour jardin et ménage, la femme cuisine et ménage. S'adresser à M. SUPPLISSON, à Sancerre (Cher). 9564

**MENAGE** valet de chambre, cuisinière, pour Lyon l'hiver, campagne l'été. Excellentes références exigées. M. Julien de POMMEROL, 41, rue Sainte-Hélène, Lyon. 9632

**MENAGE**, femme cuisine intérieur, homme toutes mains, pouvant s'occuper d'un cheval. Cf. BOUCHARTE, à Paray, commune de Garchy (Nièvre). 9639

**MENAGE** pour le 11 novembre 1924, pour domaine de 60 hectares situé à Saulnières, commune de Tresnay. S'adresser à M. Louis POMMERY, à Magny-Cours ou à M. Simon BERGER, à Chantenay-Saint-Imbert (Nièvre). 9391

**PERSONNE** sérieuse pour tenir maison chez homme veuf. Sérieuses références. S'adresser à M. LEPAS, vétérinaire à Cercy-la-Tour (Nièvre). 9529

**PERSONNE** sérieuse sachant cuisine, et une bonne d'enfants. Ecrire à M. CHARENTENAY, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire). 9700

**PERSONNE** de toute confiance d'un certain âge, sachant faire cuisine et ménage, chez dame seule. Bonnes références. Mme RENAULT, 12, rue Lapique, Bar-le-Duc (Meuse). 9636

**ON OFFR**

**CÉLIBATAIRE** âgé, demande place de berger ou pour faire petit travail, ou bien une surveillance quelconque. Bureau du journal. 9613

**MENAGE** demande place maison bourgeoise pour fin mars, le mari garde un peu jardin, femme non occupée, logés, munis de bonnes références. S'adresser au bureau du journal. 9221

**MENAGE** sérieux, recommandé, homme 38 ans, femme 30 ans, désire se placer dans les environs de Lyon ou Poise, pouvant fournir très bons certificats. S'adresser au bureau du journal. 9465

**HOMME**, 43 ans, très sérieux, demande place de garde particulier, libre un mois après entente, femme concierge ou basse-cour. S'adresser au bureau du journal. 9592

**MENAGES** sérieux, hommes l'un boucher, l'autre charcutier, l'autre basse-courrière, l'autre bonne cuisinière, désirent place immédiate dans la même maison. S'adresser à M. l'abbé CHEVRIER, curé de Mière (Nièvre). 9389

**Etude de M. BEAUGONIN**, notaire à Saint-Saulge.

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**  
PREMIER AVIS  
Suivant acte reçu par M. Beaugonin, notaire à Saint-Saulge, le 4 mars 1924, M. François MARTIN, cédant, et Mme Marie LONJOUX, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Saulge, ont vendu à M. Louis-Eugène BLANCHOT, commis colporteur, et Mme Marie-Louise CHICON, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, rue Sainte-Vierge, n° 47, le fonds de commerce de colporteur qu'ils exploitent à Saint-Saulge, Grande-Rue.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au plus tard, le dixième jour qui suivra la deuxième insertion du présent avis, à Saint-Saulge, en l'étude de M. Beaugonin, notaire, ou domicile est élu à cet effet.

BEAUGONIN, 9554

**Etude de M. BOUQUILLARD**, docteur en droit, notaire à Nevers.

**A céder** à l'amiable **GRAND IMMEUBLE** situé à Cosne, à l'angle du boulevard de la République, et de la rue du Commerce, occupé par le magasin du Prince et des autres commerces.

Pour visiter, s'adresser à M. GILLES, architecte à Cosne, 70, rue Jean-Jaures, et pour traiter à M. BOUQUILLARD. 9616

**Cabinets d'Affaires**

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

**DEUXIEME AVIS**

Par acte sous-seing privé, en date à Nevers, du 20 janvier 1924, qui sera enregistré en temps de droit, M. Jean VEUVE, IEDOUX, épicière-mercière, demeurant à Nevers rue du Rivage, n° 17, a vendu à M. Charles GILLES et à Mme Marie-Thérèse DAVID, son épouse, demeurant ensemble, rue de la Gare n° 38 le fonds d'épicerie-mercerie qu'elle exploite à Nevers, rue du Rivage n° 17.

La prise de possession a eu lieu le 27 janvier 1924.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, sous peine de forclusion, au domicile du preneur, rue du Rivage, n° 17, dans les dix jours qui suivront cette deuxième insertion.

9239

**A céder**, **CAFE-BILLARD**, très propre, très joli matériel, petit local, long bail. Vendeur se retire. On traite avec 10.000 francs. Situation unique pour jeune ménage actif. LES ANNONCES, 19, rue des Tanneries, à Moulins. 9603

**Etude de M. ACCAITT**, notaire à Châteaurenard (Loiret), demandeur de CLERCQ aux actes courants et petits inventaires. 9338

**Etude de M. Aimé BERTHET**, avoué, licencié en droit, demeurant à Nevers, rue Gambetta, n° 3

**Vente** aux enchères publiques Par suite de conversion de saisie immobilière. En l'étude et par le ministère de M. Gelly, notaire à Saint-Pierre-le-Monial, en 5 lots.

**DE DIVERS IMMEUBLES** situés à Saint-Pierre-le-Monial, comprenant : deux mansards, avec aisances et dépendances, jardins terres et prés. Appartenant à Mme Marie Alphonse veuve Clement. L'adjudication aura lieu le dimanche 23 mars 1924, à 14 heures, en la salle de poursuite de vente sur navettes, en l'étude. Total des mises à prix : 29.000 francs.

S'adresser pour avoir communication du cahier des charges, en l'étude de M. GELLY, notaire, à Saint-Pierre-le-Monial, où il est déposé.

Et pour les renseignements : 1<sup>er</sup> M. Aimé BERTHET, avoué, poursuivant la vente, demeurant à Nevers, rue Gambetta, n° 3. 9627

**CONVOCAATION D'ACTIONNAIRES BANQUE POPULAIRE DE LA NIEVRE**

Société de Banque Populaire à capital variable, 1, place de l'Hôtel de Ville, Nevers.

MM. les sociétaires de la Banque Populaire de la Nièvre sont convoqués, par le conseil d'administration, en assemblée générale ordinaire le mardi 25 mars 1924, à 14 heures, au siège social, 1, place de l'Hôtel de Ville, à Nevers.

Ordre du jour : 1<sup>er</sup> Rapport du Conseil d'Administration ; 2<sup>o</sup> Rapport du commissaire aux comptes ; 3<sup>o</sup> Examen et approbation, s'il y a lieu, du bilan et des comptes de l'exercice 1923. Quibus à donner aux administrateurs ; 4<sup>o</sup> Renouvellement du Conseil d'Administration ; 5<sup>o</sup> Nomination des commissaires aux comptes pour l'exercice 1924 ; 6<sup>o</sup> Modifications dans la liste des Sociétaires.

Le Conseil d'Administration. 9715

**Ventes de propriétés**

**A VENDRE PETITE MAISON** située 20, rue de Mousse, à Nevers (attenant au garage Bertin), se composant de : un rez-de-chaussée et un étage, formant 5 pièces, dont un cabinet de toilette, grandes caves et grenier, eau, gaz, électricité. Toutes fondres sur rue à vendre. Jouissance immédiate. S'adr. garage BERTIN, 31, rue de Mousse, Nevers. 9089

**PETITE PROPRIÉTÉ**, d'environ 3 hectares, située à Remigny, commune de Saint-Eloi, près Nevers, avec bâtiments et dépendances. Libre le 11 mai 1924. S'adresser pour renseignements à M. SEIGNE, 1, rue de Remigny, Nevers. 9559

**Locations**

**PRE** 20 hectares, facilement divisible, très près de Nevers. S'adresser à M. GALLIGHER, LAVANNE, notaire à Nevers. 9293

**CHAMBRE MEUBLEE**, électricité à louer, à Fourchambault, pour personne sérieuse. Mme KUNZ, route de Nevers, 21, Fourchambault. 9688

**Ventes**

**AGNEAUX**. — 40 bons agneaux, 6 mois. S'adr. à M. LEBLANC, au Pavillon, par Moulins-Engilbert (Nièvre). 9687

**BILLARD**, excellent état, 2 m. 60 x 1 m. 42, marqueurs automatiques, avec accessoires. Bureau du journal. 9633

**TORPEDO Dodge** 4 places, éclairage, démarrage, direction, pneus, parfait état, 8.000 fr.

**LORRAINE** 12 HP., torpédo 4 places, 5.000 fr.

**CHARRON** 8 HP., 2 cylindres, 4 places, double phaéton, parfait état, 5.000 fr. M. LANGERON, mécanicien, La Guerche (Cher). 9644

**TORPEDO Hurtu**, voiture revisée, très belle occasion.

**TORPEDO Renault**, En parfait état.

**CHASSIS** Renault pouvant faire camionnette 1.500 kilos. Prix très intéressant.

**CHASSIS** Delage pouvant faire camionnette 2.000 kilos. Prix intéressant.

**TORPEDO Vignogingand**

**TORPEDO Charron**, 12 HP., Ces deux voitures revisées peuvent faire de très belles camionnettes. Prix très intéressants.

**RENAULT** 2 cylindres. S'adresser au Grand Garage de la Nièvre 6, rue Félix-Faure Nevers. 8861

**TORPEDO 10 HP. CORRE**, moteur BALLOT roues détachables, bon état de marche. Prix raisonnable.

M. MOÛTE, La Ferrière, par Chantenay-Saint-Imbert (Nièvre). 9538

**LOCOMOBILE** Brouhot 6 HP rebuée à neuf, bon état.

COUILLARD, aux Granges, par Magny-Cours (Nièvre). 9531

**BOIS DE CHAUFFAGE et CHARBONNETTE**, grande quantité.

S'adr. à M. LECLERCO, exploitation forestière, Plagny (Nièvre). 9730

**PAILLES et FOURRAGES** de toutes sortes, en bottes et en balles. BETTERAVES fourragères, par wagons complets, disponibles.

**CIRAFLET - CARRIGNON**, à Gondreville-la-Franche (Loiret). Téléph. 4. 9576

**VIN** naturel, 255 frs, la pièce de 215 litres franco port, foi, réglé compris. Ech. 150. Raymond GAUSSEN, Sommières (Gard), R. C. Nîmes 2670. 8074

**Personnel**

**AGENTS et INSPECTEURS** sont demandés pour Nièvre et Saône-et-Loire, par importante compagnie de capitalisation. Convient à hommes ou femmes sérieux et actifs. Conditions avantageuses. Ecrire à L. E. BRANDT, Hôtel de Paris, Nevers. 9628

**ENTREPRENEURS** de transport pour grumes et bois de chauffage, pour grande exploitation forestière. S'adr. à M. LECLERCO, exploitation de la Forêt de Sormoise, par Plagny (Nièvre). 9689

**FORGERONS, FRAPPEURS, TOURNEURS, PERCEURS**, pour le matériel Roulant à Fourchambault.

Ecrire au Directeur général des Usines, ou se présenter avec références. Logement pour les familles. 9486

**JEUNE COMMIS**, pour courses et bureau. S'adr. M. C. BRISSET et CHANELLE, vins en gros, Nevers. 9600

**MANGEVRES**, hommes et femmes, pour travail mécanique du bois et enveloppage de balons. Bons salaires. S'adr. aux Scieries et Bois Ouziers de Bourgogne à Auxerre. 8176

**MECANICIEN** sérieux, connaissant parfaitement le Nasch Quad, pour réparations et entretien. LAGRANGE, transports, à Premery (Nièvre). 9607

**OUVRIER** connaissant conduite des chevaux, dans usine modèle d'éclairage. S'adresser à l'Établissement MODELE d'ECLAIRAGE à Saint-Pourçain-sur-Sion (Allier). 9645

**OUVRIERS MODELES** aux Établissements ROUSSILLON 23, rue des Perrières, Nevers. 9235

**INTER ESCOMPTE**, 1, rue Laflite, Paris, Industriels, Commerçants, Sociétés et Compagnies, etc., si vous êtes gênés aux échéances, adressez-vous à nos précautions nécessaires. Rien d'avance conditionnant.

**IL NOUS FAUT ENCORE** 10 ménages sérieux et d'une seule p. tenir dépôt Vins-Alim. en pleine marche, logé, dispo. courants mars, bénéf. 50 à 100 p. jour. Voir ensemble de suite avec garantie. Ecrire ou B.D.N. aux Établissements DELAISSE et Cie, vins en gros, 12, rue des Halles, Paris (Maison fondée en 1891). 9711

**Canonicaire Française** DE LAFRIQUE OCCIDENTALE engage pour ses Comptes d'Afrique JEUNES GENS, 22 à 25 ans, l'écrit obligations militaires, de préférence connaissant comptabilité partie double et langue anglaise. Ecrire : 32, Cours Pierre-Puget, Marseille. 9137

**La Société BOURHOMME SULLY**, à Billon (P. de D.), est acheteur de grumes chêne, qualité menuiserie, bien découpées, à partir de 1 m. 20 circ. et au plus. Faire offres avec quantités et prix sur wagons départ grande ligne. Joindre bordereau si possible (R. C. n° 5). 9656

**Avant la hausse, achetez La 10-12 H.P. ZEDEL**

La plus grande, la plus puissante, la plus simple et la moins chère des 10 H.P.

**Garage BERTIN**

31, rue de Mousse, NEVERS Téléph. 3-04 R. C. de Nevers 328 A-2

**AGENCE POPULAIRE**

Directeur-Fondateur : M. J. SERVAYRE

Registre du commerce 4412

**EUR UX ET DIRECT ON**

1, Square Jean-De-Beaux (Porte de Paris) NEVERS

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur l'organisation de l'Agence Populaire.

De longues années d'expérience ont permis à notre Direction d'y grouper tous les éléments appropriés aux besoins actuels intéressants toutes les classes de la Société.

**CONTENTIEUX**

Entourés d'un Conseil juridique de premier ordre, composé d'officiers ministériels éclairés et compétents en matière de droit civil et commercial, nous procédons à tous arrangements amiables, rédaction d'actes, défense devant les tribunaux, revision, nullité de procès, divorces.

Notre succès s'affirme par l'impartialité et la clarté de nos conseils.

Avant de vous engager dans une affaire ou de tenter un procès, consultez-nous, vous trouverez toujours auprès de nous un esprit de justice et de conciliation.

**ASSURANCES** tous Risques, Revision de toutes Polices

L'assurance est la plus utile et la plus nécessaire des institutions sociales. Notre expérience est le fruit des longues méditations professionnelles éclairées, exactement informées des besoins du public.

Collaborateurs de Compagnies de tout premier ordre, nous avons élaboré des contrats de rédaction claire et simple, compris de tous, harmonisant et conciliant les intérêts de l'assuré et de l'assureur.

Avant de vous assurer, demandez à voir nos contrats. Tous renseignements vous seront fournis gratuitement.

**PLACEMENT & PRÊT DE CAPITAUX**

Se font : 1<sup>o</sup> Pour le développement de l'HABITATION ; 2<sup>o</sup> Par la CONSTITUTION D'UN CAPITAL pour soi-même ou pour DOTATION D'ENFANTS.

Les fonds provenant des versements sont employés à faire des avances aux adhérents pour achat d'un terrain, d'une propriété, d'un immeuble ou pour la construction d'une maison d'habitation. Les prêts sont consentis suivant acte notarié, avec affectation hypothécaire spéciale pour en garantir le montant et donnent un intérêt annuel basé sur la valeur actuelle du *loyer de l'argent* ; nos placements offrent donc une garantie de tout repos.

Exemple : Un adhérent aux statuts de notre société d'Épargne et d'Habitat, économisant journalièrement 2 fr. 80, paie 84 francs par mois. Après cinq années de versements réguliers, il pourra, sur sa demande, obtenir une ouverture de crédit remboursable en 10, 15 ou 20 ans, en vue de l'édification d'un construction de 14.000 francs : Maison familiale, Atelier et, en faisant une souscription et versement en conséquence, villa. Exploitation agricole et commerciale.

Tous renseignements seront donnés gratuitement.

**Vente de Propriétés, Immeubles, Terrains à Bâti, Cession de fonds de commerce**

En raison de notre vaste champ d'action, soit par la publicité, soit par notre collaboration de Correspondants pour nos divers Services que nous venons d'organiser, nous sommes de ce fait, en relations avec un nombre considérable d'acquéreurs et de vendeurs.

**Si vous êtes acheteur** faites-nous connaître vos désirs, nous vous donnerons certainement satisfaction par les nombreuses indications que nous pouvons vous soumettre.

**Si vous êtes vendeur** réservez-nous la charge de vente. Nous sommes en mesure de vous présenter dès maintenant l'acquéreur sérieux. Conditions et indications vous seront données gratuitement et par retour du courrier.

Nombreuses attestations de Références

**Profitez-En !**

**La Maison VEVE E. FOLLIEREAU, 25, rue de Nièvre NEVERS**

met en vente un lot important de

**Chambres à Coucher ET DE Salles à Manger**

CHÈNES MASSIF, armoire 2 glaces biseautées, lit 140 de large, table de nuit dessus marbre **1.000 fr.**

Buffet renaissance, chêne massif, 1 m. 40 de large, jolies sculptures, table 3 allonges, 6 chaises cannées **1.650 fr.**

Venez voir ces MEUBLES et quantités d'autres, des plus riches aux plus simples, dont les Prix sont sans concurrence

Les vastes Magasins permettent de conserver plusieurs mois les Meubles à la disposition de l'acheteur

Facilités de paiement —:— Magasin ouvert le Dimanche jusqu'à midi —:— Entrée libre

**FABRIQUE DE DRAGÉES et Nougatines**  
 Spécialité de Boîtes de Baptêmes  
**FONTENAY**  
 Couvreur-Chocolatier  
 10 et 12, place Guy-Couquille, NEVERS  
 Téléphone 411  
 R. C. NEVERS 329

**PLANTS D'ASPERGES**  
 HATIVES D'ARGENTEUIL  
 Griffes de 2 ans, extra, 15 francs le cent  
 Griffes de 3 ans, extra, 20 francs le cent  
**PLANTS DE FRAISIERS et de TOMATES**  
 DARBONNE Frères,  
 Horticulteurs, à Milly (Seine-et-Oise).

**UNE RÉVOLUTION !**  
 Des milliers de personnes meurent chaque année, à la suite de refroidissements négligés. La négligence est donc un crime, surtout si on réfléchit avec quelle facilité tous ces maux peuvent être combattus. Il existe en ce moment un remède nouveau qui commence à être connu dans le monde entier :

**LE BAUME LOROL**  
 Ce remède se présente sous la forme d'un bâton de cosmétique et toute femme doit l'avoir chez elle. Il se conserve indéfiniment et peut servir de nombreuses fois. À la moindre courbature, au moindre frisson, vous faites une friction au BAUME LOROL et le mal est chassé.  
 L'emploi du BAUME LOROL est d'une simplicité enfantine. Il ne brûle pas la peau et ne tache pas le linge.  
 De plus et dans tous les cas de rhumatismes, gouttes, brucelles, maux de gorge, points de côté, etc., il remplace la teinture d'iode, les courtes, les sinapismes, les cataplasmes.  
 C'est un remède merveilleux, facile et toujours prêt à être employé. Son emploi représente une révolution, mais une bonne.  
 Le BAUME LOROL est vendu dans toutes les Pharmacies au prix de francs : 6,00 ou francs contre 7 francs au Laboratoire Zédaira à Grenoble. — Reg. Com. Grenoble n° 4263

**Filets de Pêche et Chasse - J. GARACHON**  
 seul fabricant de la région  
 2, rue des Innocents, NEVERS  
 Spécialités d'éperviers, trammals et araignées, panneaux simples et panneaux trammals pour reprise de lapins, banderoles de chasse. Prix courant sur demande.

**GRATIS à TOUS**  
 en en voyant en enveloppe timbrée par un franc de votre adresse un bon de 5 francs.  
**Service à Café 15 p.**  
 en 11 non blanc de Limoges  
 5.000  
 pour faire  
 comme les autres articles  
 écrits R. y. 2  
 Man. PENICLO, 11, r. Malherbe, Nevers

**MANUFACTURE CARRELAGE MOSAIQUES**  
 Maison fondée en 1864  
**H. BIOJON**  
 4, Avenue de la Cepe, AUXERRE  
 GRAND CHOIX DE DESSINS ET CARREAUX UNIS DE TOUTES COULEURS  
 Carrelage qui se recommande par son prix modéré, sa durée, sa facilité d'entretien, son élégance.  
 Livraison à la commande.  
 Envoi du catalogue sur demande

**Exploitation Forestière**  
 CARBONISATION - VENTE EN GROS  
**J. LARICHE**  
 Tél. 444 NEVERS R.C.

LES PLUS PARISIENS DES MAGASINS DE PROVINCE  
**Fabriques Françaises**  
 La supériorité par la spécialité  
**SOCIÉTÉ ANONYME CAPITAL 15 MILLIONS NEVERS**  
 18 SUCCURSALES ou FILIALES en FRANCE

LUNDI 10 MARS ET JOURS SUIVANTS  
**Nouveautés de Printemps**  
**EXPOSITION GÉNÉRALE**  
 OCCASIONS HORS COURS A TOUS LES RAYONS

**CRÈPE** marocain soie et laine toutes nuances et noir pour robes et manteaux. Larg. 100 c. Le mètre 29.75

**JERSEY** laine, jaspé, nouveauté pour corsages et robes grand choix de nuances. Larg. 100 c. Le mètre 18.75

**CRÈPE** marocain, coton mrriné jolies dispositions, haute nouveauté de la saison, grand choix de coloris, pour robes et corsages. Larg. 100 cent. le mètre 9.90

**CEINTURE** coutil satin avec bande couturée dans le haut, 4 barrettes, se fait écar et couleur. 25

**BAS** de fil suédois avec couture guillochée tout autour, noirs et toutes modes. 9.90

Exclusif. Eau de Cologne ombre BOMBYX, qualité supérieure très parfumée. Le flacon, 1 lit. env. 18.50 - 12 - 9.75

Très beau fermoir pour sac ivoirine, élastique assortie 7.90

Filet vintage écar, largeur 60 cent. Réclame. le mètre 3.50

**3. CORSAGE** en mousseline de soie, col et bas de manche organidin blanc Réclame 27

**4. ROBE** en beau crepe de chine, devant orné volant en tissu pareil à la ceinture. Se fait en toutes nuances. Réclame 99

**1. Dernière Nouveauté. TAILLEUR** en serge marine pure laine, Jaquette en tricotement brodé et doublé en linpre, nov. jupe plissée par groupe. Réclame. 115

**2. TAILLEUR** robe pour fillette, en belle gabardine pure laine, jaquette entièrement doublée, impression riche, poches et parements ornés motifs brodés. Réclame. 110 cent. et 4 fr. par taille.

**Du 17 au 22 MARS**  
**SEMAINE DES TISSUS**  
**PRIX SENS OCCUPÉ**

Voir Dimanche 9 Mars, notre Grande Exposition Générale  
 La Femme soucieuse de ses intérêts est cliente fidèle des Fabriques Françaises.  
 Entrée entièrement libre. Comptabilité absolue. — Demander notre Catalogue Général des Nouveautés d'Eté

**AVIS A NOS ABONNES**  
 Nous avons l'honneur de prévenir ceux de nos abonnés qui ne nous auraient pas encore fait parvenir le prix de leur abonnement que nous leur ferons présenter par les soins de la poste à partir du 25 mars, une traite dont le montant sera augmenté de 10 centimes pour les abonnements de 3 mois, 1 fr. 05 pour les abonnements de 6 mois et 1 fr. 25 pour les abonnements d'un an, pour frais de recouvrement. Les personnes qui préfèrent se libérer par mandat poste, sont priées de vouloir bien nous faire parvenir leur envoi jusqu'au 20 mars.

**AUPETIT LOUVRE**  
 56, Rue de Nièvre, NEVERS

Parures peigne, simili et toulée, depuis... 4.95  
 Antifroid, depuis... 3.95  
 Démétroir corne, depuis... 1.95

Cette semaine, on pourra contempler à nos étalages les nouveautés les plus jolies, les rettes et articles de Paris. Modèle exclusif pour la région.

Colliers fantaisie, depuis... 3.95  
 Bracets, depuis... 2.95  
 Pendants mode... 4.95  
 Pochettes soie... 3.95

Entrée Libre - Jugez et comparez nos Prix - Entrée Libre

**... Nous avons certainement la toile que vous cherchez ...**  
**TAMINAU Frères**  
 ... A moins que vous ne cherchiez une toile de qualité inférieure ...

NEVERS  
 Tél. 426  
 RAYON DE  
 Vêtements  
 SUR  
 MESURE



**FOUR GUÉRISSEURS VICES DU SANG, HUMEURS, CONTIATION ECZÉMAS**  
**RHUMATISMES, VARICES, MAL DES DAMES, FEMMES PRÉCÉDÉES**  
**DEPURATIF BLEU**  
 aux Sucs et Extraits de Plantes

Cette heureuse préparation, connue et appréciée de tous les malades et de milliers de personnes qui lui doivent la guérison, est le spécifique de la Constipation, du Rhumatisme, des Varices de la Peau, Varices, elle chasse dans les selles et les urines tous les acides malsains, à la santé, de même que l'Acide urique, germe du Rhumatisme, de l'Arthrite, etc. C'est le grand biofiltrateur de toutes les impuretés du sang, aussi bien à la formation qu'à l'écoulement. Facile et régularise les époques, évite la douleur, les maux de reins, les hématémies, donne au teint la fraîcheur la plus pure, en le privant des irritations de la peau. Par son emploi régulier, l'artériosclérose est très atténuée et la tension artérielle bien abaissée. Dans les affections du Foie, des Reins, de la Vessie, l'effet est merveilleux, de même que dans l'Avant et les formes graves des Maladies du Sang.

Dépuratif Bleu le flacon 6 fr. toutes pharmacies. Cure 4 flacons, expédies franco contre mandat de 24 fr. J. BIELAND, pharmacien, 31 rue Antoinette, LYON  
 Im. trib. Com. Lyon 372 bis

**L'Assortiment de CONFECTION POUR DAMES**  
 A DES PRIX INCROYABLES  
 ne se trouve qu'  
**AU FOUILLIS DES DAMES**  
 19, Rue Ferdinand-Gambon, NEVERS  
 Magasin ouvert dimanche et fêtes jusqu'à midi. Entrée libre.

Pour tout ce qui concerne à Bonneterie, avant d'acheter  
**RENSEIGNEZ VOUS DES PRIX**  
**Aux Villes de France**  
 39 et 41 rue Saint-Étienne, Nevers

Vous y trouverez d'abord le plus bel assortiment en BAS de toute Région et à des prix incroyables.

Bas fil, A coutures, pied renforcé, toutes teintes, valeur 10 fr. .... 4.95  
 Bas guillochés, toutes teintes, valeur 12 fr. .... 6.50  
 Bas de soie diminués... 8.95

**SAMEDI 8 MARS LUNDI 10 MARS et Jours suivants**

Assortiment splendide et bon marché de LINGERIE, faite à la main. Chemises de jour et de nuit, pantalons, jupons, combinaisons.

**la Cure au CUROMAL guérit le mal**

Voilà votre Sauveur

**CUROMAL**, des Laboratoires du Rhône, à base de sucres et extraits de 23 plantes, renferme et résout tout ce que la nature a pu nous offrir pour guérir le mal. Le plus puissant dépuratif, purificateur et régulateur du sang. Par son action antiseptique et laxative, il guérit la constipation, nettoie la liberté du ventre, évite les fermentations et redonne l'intestin. Le CUROMAL est un diurétique puissant, il dissout l'acide urique, expulse les toxines, nettoie les reins et la vessie, éclaircit les urines. Il guérit radicalement et rapidement l'Eczéma, les Maladies de la Peau et du Sang, Varices, Ulcères, les Rhumatismes, Goutte, Maux de reins, Lumbago Douleurs articulaires, Gravelle Les Maladies de la Femme (Age critique), Irregularités, Hémorragies, Douleur du ventre, Fibrome.

Le CUROMAL est vendu en toutes pharmacies. Expédies franco contre 8 fr. 50  
 Le CUROMAL avec brochure explicative se vend 1 fr. - O dans les bonnes pharmacies. Envoi franco contre 8 fr. 50 adressés à D. HANAU, pharmacien, Les Eratères du Rhône, Lyon Oullins.  
 R. C. - Lyon A 16.929  
 Depot à Nevers pharmacie BERNARDINI, 87, rue du Commerce

**AUX DAMES DE FRANCE**  
 94, Rue du Commerce, NEVERS  
 Samedis 8, Lundi 10 Mars  
**GANTS - PARFUMERIE - FLEURS - DENTELLES**

**GANTS de Suède** fin avec piqûres, 2 boutons nacre, nuances suède, gris. 13.90

**GANTS** chamois lavable, piqûres anglaises, 2 boutons nacre, nuances blanc, crème. 12.90

**GANTS** chevreau glacé, qualité extra, 2 pressions, toutes nuances, 11.90 et 10.90

**GANTS** agneau glacé 2 pressions, toutes nuances. 9.90 et 7.90

**GANTS** mousquetaire, satin fils belle qualité, toutes nuances, hauteur 16 boutons. 5.90 12 boutons. 4.90

**GANTELETS** satin suède, tirette, broderie ton sur ton, hauteur 5 boutons, toutes nuances. 5.90

**GANTS** milanais fil fin 3 pressions, qualité recommandée, toutes nuances. 5.50 et 4.50

**GANTS** fil armure, broderie ton sur ton ou noir, deux pressions toutes nuances. 3.95 et 3.50

**GANTS** satin fil fin belle qualité, haute nouveauté. 2.75

**POUR HOMMES**

**GANTS** tannés, piqûres anglaises, une pression. 13.90

**GANTS** chamois lavables, piqûres anglaises, un bouton nacre, blanc, crème. 14.90

**GANTS** agneau glacé, coupe large, une pression. 10.90

**GANTS** satin suède, une pression, toutes nuances. 4.50

**GANTS** fil armure, une pression, toutes nuances. 3.90

**Samedi 8 Mars**  
**Distribution de Ballons Fantoche aux tout petits**

**FLEURS**

**JOLIES BRANCHES DE ROSES** coupées d'après nature, France, France, Néron, Nihil etc., la branche. 4.50, 3.50, 3.25, 2.50

**BRANCHES** coupées pour vases, la plus belle variété. 2.50, 2.15, 1.95, 1.75

**BRANCHES** feuillages : chardons, amarantides, physalis. 1.95, 1.75, 1.45

**PETITS PIEDS FLEURIS** pour jardinières, très grande variété de fleurs. 1.45, 1.25, 0.95, 0.75, 0.55

**FEUILLAGES** stérilisés : adiantums, asparagus, fougères. 1.95, 1.45, 1.25, 0.95

**PLANTES VERTES** : sahalis, palmiers, etc. 4.50 3.75 2.95, 2.25

**FRUITS** pour coupes ou garnitures de paniers : bananes, poires, pêches, etc. 1.75

**MOUSSE** pour jardinière, le paquet. 0.35

**TRÈS BELLE VARIÉTÉ DE FLEURS FINES** pour vases ou jardinières, Fleurs blanches pour garniture de chapelles, d'autels, etc.

**DENTELLES**

**DENTELLES RADIUM** soie brillante, jolis coloris modes (0 m. 40) (0 m. 35) (0 m. 25) 8.45 6.25 3.45 12.50

**LAIZE** assortie, 0 m. 90 12.50

**DENTELLES** ameublement, imitation filet (0 m. 30) (0 m. 20) 4.40 2.95

**FRANGES** filet brodé, coton melle écar, hauteur 0 m. 20. 4.90

**DENTELLES** sans franges, hauteur 0 m. 10. 3.90

**ENTRE-DEUX** assortis : 0 m. 20 0 m. 15 0 m. 10 0 m. 07 5.90 4.50 3.50 1.95

**ENTRE-DEUX** filets couleurs, brode coton matches couleurs, hauteur 0 m. 20 0 m. 18 0 m. 12 6.90 6.50 4.50

**BANDES** broderie anglaise pour lingerie, hauteur 0 m. 20. 3.90

**ENTRE-DEUX** assortis, hauteur. 0 m. 10 0 m. 05 2.45 1.95

**NOS EAUX DE COLOGNE RÉCLAME**

Pour bains et frictions 50° . . . . . La bouteille le 1/2 le 1/4 le 1/8  
 10.90 5.95 3.45 2.25

**AMBREE** bonne qualité pour toilette 60° . . . . . 12.95 7.25 4.25 2.50

**RÉSERVÉE** (article recommandé) marque Thibault 60° . . . . . 14.90 8.50 4.95 2.75  
 70° 16.90 9.50 5.50 2.95

**SAVON** Bath Soap Super pour bains et toilette. La boîte de 6.395  
**SAVON** fil pâte parfums variés. le pain. 0.45. La b. de 12 5.25  
**BATH-SOAP** Jarville, parfums assortis. le pain monstre. . . . . 0.75

**VAPORISATEURS** formes diverses 9.90, 6.50 et. . . . . 3.95

**GLACÉS** unies pointées plantes 17x11. . . . . 4.50  
 - tissés, monture nickelée. . . . . 6.50  
 - trois faces, monture dorée à chaînette. . . . . 12  
**BROSSES** à tête, bois verni 4.50, 3.90 et. . . . . 3.50  
**BROSSES** à tête bois verni 7.25, 5.25 et. . . . . 3.25

**DÉMÉLOIRS** corne d'Irlande. Râteau façon écaille, 20 cent. 2.50

**RATEAU** façon écaille, 20 cent. . . . . 2.50

**BROSSES** à dents, belle qualité, tous genres, 1.71, 1.45 et 0.95

**PARFUM** mode, imitation écaille, en jaspé. . . . . 2.90  
 - en demi-blond. . . . . 4.50

**EPINGLES** façon écaille. La carte de 12. . . . . 1.95  
 - forme pinécée. La carte de 6. . . . . 1.25

**DEMANDEZ à votre fournisseur les nombreuses Recettes de Cuisine du**

**BOUILLON KUB**

EN VENTE PARTOUT

**SUPÉRIEUR** au meilleur jus de viande pour bonifier incomparablement : Potages, Sauces, Poissons, Ragoûts, Rôis, Pâtes, Légumes frais et secs.

EXIGER LA MARQUE "KUB"